

Analyse des performances du fonds

Part I (FR0011109081) au 29/06/2018 :

VL : **1 847.93 EUR**

Nombre de parts en circulation : **13 235.806**

Actif net : **24 458 889.1 EUR**

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de – **2.29 %** (part I) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 dividendes réinvestis est de – **0.98 %**

Part R (FR0011101088) au 29/06/2018 :

VL : **175.63 EUR**

Nombre de parts en circulation : **160 378.372**

Actif net : **28 167 397.98 EUR**

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de – **2.77 %** (part R) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 dividendes réinvestis est de – **0.98 %**

Part I\$ (FR0013253515) au 29/06/2018 :

VL : **928.35 EUR** (USD 1 083.24)

Nombre de parts en circulation : **553**

Actif net : **513 378.21 EUR** (USD 599 035.36)

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de – **1.44 %** (part I\$) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 dividendes réinvestis est de – **0.98 %**

Part RS (FR0013253523) au 29/06/2018 :

VL : **91.70 EUR** (USD 107.00)

Nombre de parts en circulation : **12 516.567**

Actif net : **1 147 791.93 EUR** (USD 1 339 301.01)

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de – **2.04 %** (part R\$) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 dividendes réinvestis est de – **0.98 %**

## Inventaire du portefeuille au 30/06/2017 :

ISIN Code	ShortName	Devise	Quantité	Cours	Valorisation boursière
FR0000034639	Altran Technologies SA	EUR	100,000	12.42	1,242,000.00
FR0000120404	AccorSA	EUR	39,500	42.02	1,659,790.00
FR0000031122	Air France-KLMSA	EUR	151,500	6.98	1,058,076.00
LU1598757687	ArcelorMittalSA	EUR	60,000	25.11	1,506,600.00
FR0000051732	Atos SE	EUR	17,242	116.95	2,016,451.90
FR0000120628	AXASA	EUR	100,000	21.02	2,101,500.00
DE000BASF111	BASFSE	EUR	26,000	81.91	2,129,660.00
FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	36,000	53.19	1,914,840.00
FR0000039299	Bolloré SA	EUR	303,453	3.98	1,208,956.75
DE0007257503	CECONOMY AG	EUR	135,000	7.14	963,630.00
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	45,000	38.27	1,722,150.00
DE0008232125	Deutsche Lufthansa AG	EUR	50,000	20.60	1,030,000.00
CH0023405456	Dufry AG	CHF	11,000	126.40	1,199,437.55
FR0012435121	Elis SA	EUR	60,000	19.64	1,178,400.00
FR0012789949	Europcar Groupe SA	EUR	194,170	8.94	1,734,908.95
FR0011476928	Fnac Darty SA	EUR	20,294	81.45	1,652,946.30
DE0006048432	Henkel AG & Co. KGaA Pref	EUR	12,700	109.50	1,390,650.00
DE0006047004	HeidelbergCement AG	EUR	25,400	72.08	1,830,832.00
FR0000121485	Kering SA	EUR	3,500	483.60	1,692,600.00
FR0000120685	NATIXIS	EUR	260,000	6.08	1,580,280.00
FR0000121501	Peugeot SA	EUR	75,000	19.56	1,467,000.00
FR0000130577	Publicis Groupe SA	EUR	34,500	58.94	2,033,430.00
FR0000131906	Renault SA	EUR	25,900	72.83	1,886,297.00
FR0000031684	Rothschild & Co. SCA	EUR	45,000	28.95	1,302,750.00
FR0000121972	Schneider ElectricSE	EUR	24,000	71.42	1,714,080.00
FR0013227113	SoitecSA	EUR	13,000	72.20	938,600.00
FR0012757854	SPIESA	EUR	100,000	17.38	1,738,000.00
NL0000226223	STMMicroelectronics NV	EUR	110,000	19.11	2,102,100.00
FR0000120271	TotalSA	EUR	33,000	52.21	1,722,930.00
it0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	125,000	14.30	1,787,000.00
FR0013176526	Valeo SA	EUR	27,000	46.82	1,264,140.00
FR0000127771	Vivendi SA	EUR	67,807	21.00	1,423,947.00
FR0000125486	VINCISA	EUR	24,000	82.36	1,976,640.00
FR0011201888	DOM OPPORTUNITES 1-3 C	EUR	787	1,083.06	852,368.22
AT USD G2 04 05 18	AT USD G2 04 05 18		1,002,000		22,016.48
AT G2 USD 11 05 18	AT G2 USD 11 05 18		151,000		3,299.51
AT G 2 31 05 18 US	AT G 2 31 05 18 USD		250,000		225.14
AT USD G1 01 06 18	AT USD G1 01 06 18		25,000		43.71
AT USD G1 04 05 18	AT USD G1 04 05 18		598,000		13,139.58
Banques		EUR			1,252,862.68
Provision sur frais gestion		EUR			-74,492.95
Provision sur Commissions de surperformance		EUR			-10,337.67
Provision sur droits acquis		EUR			-2,290.93
Provision sur coupons à recevoir		EUR			60,000.00

En date de fin de période, le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est principalement investi sur les secteurs de :

- Conso. Cycliq. / Auto : 18.6%
- Banque / Assurance / AM : 16.0%
- Conso. Non Cycliq. / Luxe : 12.7%
- SSII / Techno : 11.6%
- Pétrole / Para-Pétrole / Mat.1ères : 9.9%
- Matériaux / BTP : 6.5%
- Telecom / Media : 6.4%
- Biens Equipé / Industrie : 6.4%
- Concessions / Utilities : 3.6%
- Holding / Autres : 2.2%
- Services Entreprise : 2.2%

Engagement hors Bilan : Néant

**Indicateur des mouvements : liste des 10 principaux achats/ ventes (en montant) sur la période**

Date d'Op	Date Valeur	Libellé	ISIN Code	ShortName	Currency	Quantité	Cours exec	Montant brut en Euros
<b>ACHATS :</b>								
10/05/2018	14/05/2018	Achat	FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	30,000	62.21	1,866,423.00
22/06/2018	26/06/2018	Achat	FR0000120404	Accor SA	EUR	39,500	43.09	1,702,062.90
22/06/2018	26/06/2018	Achat	FR0000120271	Total SA	EUR	33,000	51.28	1,692,348.90
06/03/2018	08/03/2018	Achat	IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	100,000	16.61	1,661,440.00
01/06/2018	05/06/2018	Achat	IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	110,000	14.66	1,612,523.00
13/04/2018	17/04/2018	Achat	LU1598757687	ArcelorMittal SA	EUR	60,000	26.68	1,600,536.00
17/05/2018	21/05/2018	Achat	FR0000125346	Ingenico Group SA	EUR	22,000	69.95	1,538,977.00
11/01/2018	15/01/2018	Achat	NL0010273215	ASML Holding NV	EUR	10,000	150.79	1,507,949.00
09/02/2018	13/02/2018	Achat	DE000BASF111	BASF SE	EUR	17,500	84.83	1,484,525.00
12/01/2018	16/01/2018	Achat	ES0130670112	Endesa S.A.	EUR	80,000	18.45	1,476,144.00
<b>VENTES :</b>								
22/03/2018	26/03/2018	Vente	NL0010273215	ASML Holding NV	EUR	-11,500	172.49	1,983,682.15
04/04/2018	06/04/2018	Vente	FR0000121329	Thales SA	EUR	-20,000	99.08	1,981,682.00
11/04/2018	13/04/2018	Vente	BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	EUR	-21,500	86.78	1,865,845.25
16/01/2018	18/01/2018	Vente	FR0000120404	Accor SA	EUR	-40,000	46.06	1,842,504.00
11/05/2018	15/05/2018	Vente	LU1598757687	ArcelorMittal SA	EUR	-60,000	30.68	1,840,602.00
22/06/2018	26/06/2018	Vente	FR0000125346	Ingenico Group SA	EUR	-24,556	73.71	1,809,951.55
10/05/2018	14/05/2018	Vente	IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	-100,000	17.77	1,777,450.00
25/06/2018	27/06/2018	Vente	FR0000120644	Danone SA	EUR	-27,000	64.05	1,729,277.10
06/03/2018	08/03/2018	Vente	NL0011794037	Royal Ahold Delhaize N.V.	EUR	-90,000	18.68	1,681,290.00
22/06/2018	26/06/2018	Vente	FR0010220475	Alstom SA	EUR	-42,000	39.44	1,656,379.20

**Analyse de l'encours du fonds**

L'encours du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est, en date de fin de période, de 54.3 millions d'euros. L'encours du fonds est investi à **96,1 %** (taux exposition action en direct) à la fin de la période concernée.

**Analyse de la gestion du fonds**

Le 1er semestre 2018 se caractérise par une orientation mitigée des marchés actions avec des performances légèrement négatives en Europe et légèrement positives aux US. Les actifs liés aux taux sont restés plutôt stables dans un contexte de légère remontée des taux souverains US et de légères hausses des taux en Allemagne et en France. Si les données macro-économiques sont restées très fortes aux US, l'Eurozone enregistre plutôt un ralentissement accentué par les doutes sur l'Italie et les pressions de Mr Trump concernant les échanges commerciaux.

**Gestion de la trésorerie**

La trésorerie du fonds est majoritairement investie dans des OPCVM (UNION PEA SECURITE / FR0010455808) dans la limite de 10% de l'actif net (contrainte réglementaire).

Le reliquat est éventuellement placé dans des BTF échéance 3 mois à 6 mois. Mais compte tenu des faibles taux de rendement et des coûts fixes de transaction prélevés par le dépositaire, les placements en BTF ont un rendement nul voir négatif sur des échéances à court terme. De ce fait, les placements en BTF sont réalisés lorsque les liquidités du fonds sont supérieures à 10% de l'actif net (après investissement en OPCVM de trésorerie).

### Informations relatives à la performance de l'OPCVM

La performance du fonds sur la période s'élève à :

- - **2.29 %** pour la part I
- - **2.77 %** pour la part R
- - **1.44 %** pour la part I\$
- - **2.04 %** pour la part R\$

*Rappelons que cette performance ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.*

### Frais courants\*

Sur la durée de l'exercice **2018** (6 mois du **29/12/2017** au **29/06/2018**) les frais courants de gestion représentent :

- Pour la **part I** : **1.04 %** de l'actif net moyen (Frais de fonctionnement et de gestion : 0.50% + Commissions de mouvement : 0.54%)
- Pour la **part R** : **1.54 %** de l'actif net (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.00% + Commissions de mouvement : 0.54%)
- Pour la **part I\$** : **1.04 %** de l'actif net moyen (Frais de fonctionnement et de gestion : 0.50% + Commissions de mouvement : 0.54%)
- Pour la **part R\$** : **1.54 %** de l'actif net (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.00% + Commissions de mouvement : 0.54%)
- Commission de surperformance **part I** : **0.03 %**
- Commission de surperformance **part R** : **0.00 %**
- Commission de surperformance **part I\$** : **0.00 %**
- Commission de surperformance **part R\$** : **0.03 %**

*\* Ces frais sont à titres indicatifs et non validés par le CAC.*

### Informations à caractère déontologique

PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION dispose d'une procédure formalisée de sélection des contreparties, basée sur des critères de coût, de qualité d'exécution, de diversité et de traitement administratif des opérations. Périodiquement et au moins une fois par an, la liste des contreparties autorisées est passée en revue afin d'y apporter toute modification utile et nécessaire sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

### Procédure de sélection de contreparties autorisées :

- 1/ Toute opération avec une contrepartie (broker ...) fait l'objet au préalable d'une procédure d'accréditation.
- 2/ La gestion des intermédiaires financiers est placée sous la responsabilité de la Direction Générale, qui procède :

- à l'autorisation des nouvelles contreparties ;
- à une revue de qualité des contreparties autorisées, (analyses des volumes traités, recherche, exécution (prix), B/O (confirmations, règlement livraison...)
- à prendre toute action nécessaire avec les contreparties (révision de tarif, demande d'amélioration de service, sortie d'agrément, ...).

La fréquence de revue des contreparties autorisées est semestrielle.

3/ Les principaux critères de sélections des contreparties autorisées sont les suivants :

- solidité financière de la contrepartie
- notoriété de la contrepartie
- pertinence de l'analyse de la contrepartie
- capacité à traiter les types de produits envisagés, et positionnement sur le marché
- Prix

4/ Chaque année les intermédiaires financiers accrédités par la Société de Gestion font l'objet d'une évaluation.

Différents critères ont été retenus dans une grille d'évaluation permettant d'attribuer à chaque Broker une « note ». Cette évaluation permet ainsi de déterminer les besoins de la Société de Gestion vis-à-vis de ces brokers et de justifier le choix de ces intermédiaires financiers.

#### **Procédure interne de « Best execution »**

Les gérants passent (par téléphone et/ou par mail) leurs ordres auprès de leurs intermédiaires financiers en précisant :

- Le libellé
- La quantité
- Un cours limité de cas échéant

Le broker répond ensuite la quantité exécutée et **le cours d'exécution**.

Les ordres exécutés sont archivés par le Middle Officer dans un fichier Excel (Ordre exécutés.xls) qui reprend en outre :

- La date d'exécution
- Le code ISIN et le libellé
- Le cours d'exécution

A partir de cette information, nous devons réaliser un contrôle du cours d'exécution par nos Brokers.

Pour ce faire, nous réalisons sur l'ensemble des opérations exécutées un rapprochement :

- Du prix brut d'exécution
- Et le cours « plus bas » et le « cours plus haut » au jour de l'exécution (source FACTSET)

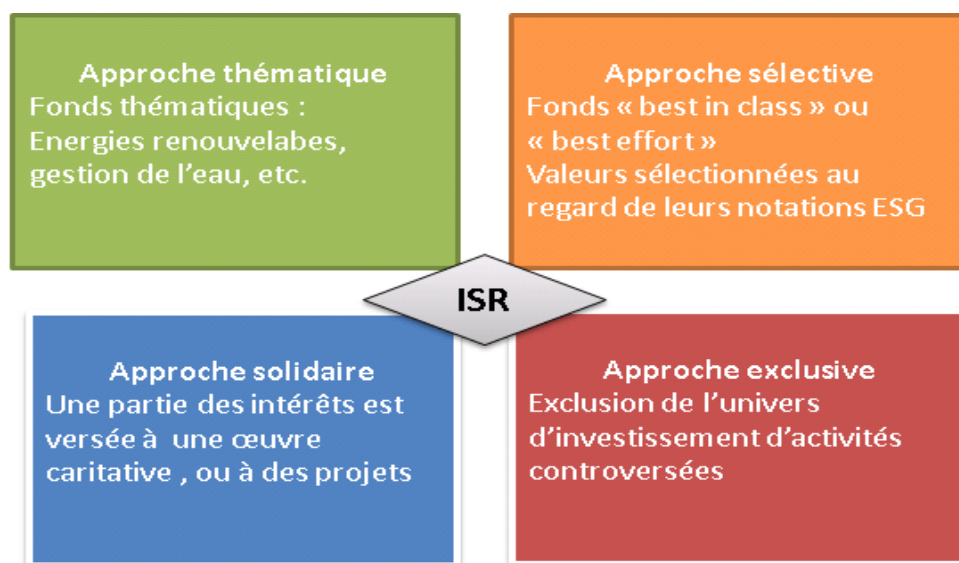
Si le cours d'exécution est compris entre le cours « plus bas » et le « cours plus haut » le contrôle est « OK » sinon le gérant est averti et une éventuelle réclamation est portée à l'intermédiaire financier.

## Politique ISR :

### I. ISR en bref

L'investissement socialement responsable (ISR) rassemble toutes les démarches de prise en compte des problématiques extra-financières (Environnement, Social et Gouvernance) dans les processus d'investissement.

Les professionnels de l'ISR distinguent actuellement quatre approches visant à intégrer des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement :



### II. Principe pour l'investissement responsable - PRI

Chacune de ces approches fait l'objet d'un « activisme » plus ou moins prononcé de la part de leurs représentants:

- Dialogue ou pression sur les entreprises ne respectant par certains critères ESG et médiations éventuelles
- Utilisation des droits de vote en Assemblée Générale

Les « Principes pour l'Investissement Responsable » (PRI) ont été mis en place en 2006 par les principaux investisseurs mondiaux avec le soutien continu du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière (EIF) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Au nombre de six,

ces principes visent l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion au sens large. Les signataires des PRI bénéficient d'un cadre de travail leur permettant de conforter leurs pratiques d'investissement sur la voie d'une économie mondiale plus stable, promouvant ainsi une société écologiquement et humainement soutenable.

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaire.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Plus d'information sur l'ISR et les PRI sur les sites:

- **de Novethic**, le centre de ressources sur la responsabilité sociale de l'entreprise et l'investissement socialement responsable (ISR) - [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr).
- **des PRI**, [www.unpri.org](http://www.unpri.org)

### **III. Approche et Politique ISR**

PHILIPPE HOTTINGUER Et Cie Gestion considère que l'intégration des critères ESG peut impacter positivement la performance du portefeuille d'investissement. De ce fait des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) peuvent être pris en compte dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cependant aucune notation extra-financière et aucun filtre sectoriel ne sont appliqués dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cette politique est sous la supervision du comité d'investissement.